

Histoire
Art et Pouvoir



Voici le portrait de la reine de France Marie Antoinette plus connu sous le nom de « *Marie-Antoinette à la rose* », il s'agit d'une peinture à l'huile faite par la peintre française Élisabeth Vigée Le Brun en 1783. Ce tableau est exposé au château de Versailles et mesure 113x87 cm. Cette peintre était considéré comme une des plus grande portraitiste de son temps. Son art et son talent permis d'illustrer les bouleversements du XVIIIe siècle ainsi que la Révolution Française. Suite à cela elle deviendra peintre de la cour de France de Marie-Antoinette et Louis XVI. Elle peindra de nombreux portraits de la reine avant de finalement peindre celui qui fut tant parlé de lui « *Marie-Antoinette à la rose* ». Elle peignait toujours sous un angle bien précis, le modèle devait se positionner de 3/4, elle réalisait uniquement des portraits (hormis son œuvre « *La Paix ramenant l'Abondance de 1780* ») et préférait utiliser la peinture à l'huile pour un rendu plus naturel, elle aimait que ses œuvres illustrent des moments de la vie réelle (scène de genre) plutôt qu'une mise en scène ce qui rendit cette œuvre encore plus spéciale et unique.

La peintre à insister sur les détails présent tout autour de la reine et non pas seulement sur elle ce qui la rend plus la scène plus naturelle et plausible. La reine reste cependant au centre de la peinture montrant tout de même son importance sur le tableau. La version originale de cet œuvre (œuvre de gauche) à été très vite remplacé par une autre plus classique (œuvre de droite) pour plusieurs raisons. Celle de gauche représente la reine dans un accoutrement dans lequel la court n'avait pas l'habitude de voir Marie-Antoinette, en effet elle porte une robe faites de gaule, mousseline et de coton qui est généralement utilisée en linge de corps ou d'intérieur. De même son chapeau n'est pas « digne » de celui d'une reine puisqu'il est identique à celui que pourrait portée une femme du peuple.

Rapidement, les critiques portées sur ce tableau donna l'obligation à Vigée le Brun de le changer pour une version plus classique et habillée de cette même œuvre dans l'espace de seulement quelques jours. Dans la nouvelle version de ce même tableau nous pouvons voir une Marie-Antoinette cette fois-ci vêtue d'une robe richement décorée avec des matériaux d'une qualité largement supérieure, nous pouvons voir une matière que l'on pourrait apparenter à de la soie sous plusieurs couches ainsi que des détails parfaitement réalisés dans une dentelle très fine. Elle porte également des accessoires comme une parure, un chapeau cette fois-ci orné de plumes soyeuses et sa coiffe est d'un gris plus affirmé avec des boucles mieux définies vers le bas et parfaitement habillée de ce chapeau. L'arrière plan lui aussi a été modifié s'accordant mieux avec les nouvelles couleurs de la robe, cette fois-ci il ne s'agit plus d'un intérieur tout de même richement décoré comme dans l'œuvre originale mais d'un jardin sombre permettant alors de mettre en valeur le teint pâle de la reine mais également la douce couleur rosée de la fleur.

Ce tableau montre donc parfaitement le poids de l'État et de son administration à travers le fait que Marie-Antoinette eut cette « obligation » d'être présentée sous cette forme très habillée et riche pour démontrer son pouvoir par rapport à celui de n'importe quelle autre femme du peuple. Sa posture et notamment son port de tête lui donne un air supérieur montrant son importance, sa puissance et son pouvoir.

Pour conclure, toutes figures riches tel les rois/reines et personnalités ayant un minimum de pouvoir se devaient d'avoir constamment une tenue reflétant à la perfection la royauté et le pouvoir. Ce qui montre bien que la liberté qu'a prise Marie-Antoinette pour se faire peindre dans une tenue moins habillée était strictement interdite et pour cela obligea à la création de cette œuvre sous un meilleur point de vue.